## Habitations Plamondon

# INFOCHANTIER

Informer • Consulter • Améliorer

Novembre 2012 - Volume 2 - Numéro 2 - Office municipal d'habitation de Montréal

## Le relogement va bon train

## aux habitations Plamondon



À la fin d'août, le relogement de tous les locataires a commencé aux habitations Plamondon, situées au 6550, avenue Victoria. Plusieurs ont déjà trouvé un logement qui leur convient, d'autres font actuellement des visites, et certains sont même déjà dans leur nouveau logement. Comme le déménagement approche pour un grand nombre de personnes, voici un aide-mémoire qui vous sera utile pour cette étape importante. Par ailleurs, l'élaboration du projet de rénovation avance bien et la portée exacte des travaux se précise.

Dans les prochaines semaines, des rencontres individuelles seront organisées afin de s'assurer que vous avez tout ce dont vous avez besoin pour le déménagement : information, aide, boîtes, etc. Danielle Lacroix, votre agente de liaison, communiquera avec vous pour fixer cette rencontre.

#### QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LE DÉMÉNAGEMENT

#### Est-ce que l'OMHM va payer mon déménagement?

Quand un logement sera attribué, une date de déménagement sera convenue. Le déménagement sera effectué par des déménageurs professionnels, engagés et payés par l'OMHM.

### Qui dois-je contacter pour obtenir des boîtes

#### et qui peut m'aider à les faire, en l'absence de ressources dans mon entourage?

Des boîtes seront mises à la disposition des locataires afin qu'ils soient prêts le jour du déménagement. Pour ceux qui en auraient besoin, l'organisme *Plumeau chiffon* peut vous aider pour différentes tâches : enlever vos rideaux, enlevez l'appareil de climatisation et préparer vos boîtes. Pour obtenir des boîtes ou ce service, communiquez avec **Danielle Lacroix**, en composant le **514 872-9224**.

#### Qui emballera mes objets de valeur?

Il est recommandé d'emballer vous-même vos objets de valeur ou fragiles. Les déménageurs se chargeront d'emballer les meubles et les matelas.

#### Dois-je respecter certaines consignes lors du déménagement?

Le jour du déménagement, vous devez vous assurer :

- que toutes vos boîtes sont fermées;
- que le réfrigérateur est vide;
- de vider complètement votre appartement;
- d'indiquer aux déménageurs les objets dont vous souhaitez vous débarrasser et ils s'en chargeront.

# Qui paiera les autres frais relatifs au déménagement, comme ceux de débranchement et de rebranchement?

Une allocation de 400 \$ sera remise sous forme de chèque à chaque ménage relogé. Cette allocation permet de couvrir les frais de débranchement et de rebranchement des services publics : changement d'adresse, services de téléphone, de câble et d'internet. Lors du déménagement de retour aux habitations Plamondon, une seconde allocation de 400 \$ sera remise aux locataires.

#### L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS PLAMONDON

#### **ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS**

Agente de liaison :

**Danielle Lacroix** 

#### **EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE**

- Préposé à la sécurité :
   Raphaël Scali
- Préposé à l'entretien et aux réparations :
   Luis Arauz
- Agente de location :
  Madeleine Sultan
- Organisatrice communautaire :Alyne Dumas





Si votre déménagement a lieu en dehors des heures d'ouvertures de nos bureaux et **que vous rencontrez un problème majeur** OU que vous ne **vous sentez pas en sécurité** sur votre étage depuis que des locataires sont déménagés, communiquez avec notre **Centre d'appels en composant le 514 872-6646**. Il s'assurera de joindre l'équipe dédiée aux habitations Plamondon, et ce, 7 j/7.

Les patrouilleurs de notre service de sécurité, arborant le logo du Regroupement des services d'habitation du Québec (RSHQ), se promèneront sur les étages dans les prochaines semaines. À partir du 23 novembre, une surveillance accrue sera en vigueur aux habitations Plamondon.



**Madeleine Sultan**, votre agente de location, et **Danielle Lacroix**, votre agente de liaison, continueront d'être présentes d**ans la salle communautaire** pour répondre à vos questions et recueillir vos préoccupations tous **les mercredis de 14 h à 16 h**, et ce, jusqu'à ce que le relogement soit complété. En d'autres temps, n'hésitez pas à communiquer avec Danielle Lacroix au 514 872-9224.





Office municipal d'habitation de Montréal **INFOCHANTIER** est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8 Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de travaux majeurs prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les chantiers de consultation qui sondent votre opinion.

**INFOCHANTIER** est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination Marie-Eve Leblanc Révision Linguitech Graphisme
Optik Design inc.